

PARTIR ENSEMBLE, REVENIR ENSEMBLE

Je suis un
TASSE-CAILLOUX
SARTHOIS !!



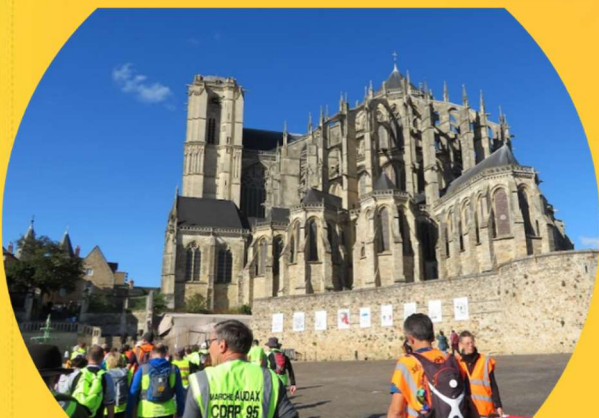
LES TASSE-CAILLOUX SARTHOIS

Vous proposent

100 KM (4x25) Marche AUDAX

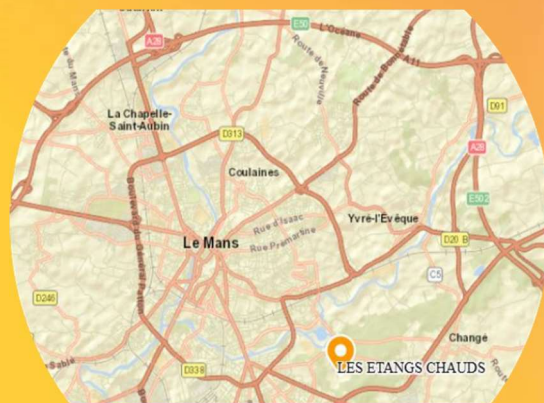
Samedi 25 et dimanche 26

octobre 2025



Centre de loisirs les Etangs Chauds
Allée Pierre Guédou – 72100 LE MANS
Coordonnées GPS : 47,9793708-0,2430081

De la gare prendre le tramway T2 direction ESPAL.
Descendre au terminus. Les organisateurs viendront vous chercher (à préciser à l'inscription)



Départs de tous les 25 km du Centre de loisirs
à 14 h – 18 h 48 – 0 h 14 – et 5 h 30
Arrivée du 100 km à 10 h (heure d'été)

Les sacs sont accessibles après chaque boucle



*Dans le respect de l'environnement, merci de
prévoir votre gobelet, mug pour vous
accompagner tout au long du parcours*



Inscription obligatoire avant le 15 octobre 2025

Merci de compléter impérativement le bulletin d'inscription et le retourner
par courrier, mail ou remplir le formulaire sur le site internet.
Votre inscription sera prise en compte à réception du paiement.

Mail : tasse.cailloux72@gmail.com

Internet : <https://sites.google.com/view/lestassecaillouxсарthois>

Courrier : Annie LÉGER 47 rue Charles Morancé 72000 LE MANS

Renseignements :  Philippe ROSENBERG 06.22.47.24.56



Extrait du règlement AUDAX : Un brevet AUDAX pédestre n'est ni une course ni une compétition mais une épreuve de régularité et d'endurance. Les marcheurs doivent rester groupés « partir ensemble, revenir ensemble ». La vitesse moyenne est de 6 km/h. Les marcheurs doivent se conformer strictement au code de la route. Les marcheurs ont l'obligation de revêtir **un gilet de signalisation fluorescent** sur le dernier vêtement ou le sac à dos, de jour comme de nuit et de se munir d'un **éclairage individuel** pour les brevets comportant une partie de parcours nocturne.

https://www.audax-uaf.com/wp-content/uploads/2023/12/Rgl_t_Marche_2024_3.pdf



tasse.cailloux72@gmail.com
<https://sites.google.com/view/lestassecaillouxсарthois>

